

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-550517

105-818

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10222 Société : RAM  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : AHMED HACHEM  
 Date de naissance : 01.01.1957  
 Adresse : Route EL JADIDA N°8 Km 13  
 Tél. : 0661 915356 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : **Dr. RACHOU Loubna**  
 Lot. Moulay Thami N°6 Oulfa  
 Tél.: 05 22 93 11 25  
 Date de consultation : 11/02/2022  
 Nom et prénom du malade : MONA HACHEM Age :  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Affection digestive  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHERENT

Déclaration de



# Dr. Loubna RACHOU

Médecine Général-Echographie

Diplôme de Diabétologie de la Faculté Médecine Montpellier

Diplôme Universitaire de Formation Complémentaire en Gynécologie et

Obstétrique en Médecine Générale

Diplôme en Diététique Médicale de la Faculté Médecine Montpellier

# الدكتورة لبنى عشوي

الطب العام - الفحص بالصدى

دبلوم أمراض السكري من جامعة مونيولي

دبلوم جامعي في أمراض النساء ومتابعة الحمل

دبلوم أمراض السمنة والتغذية من جامعة مونيولي

Casablanca le : 14/04/2022 : الدار البيضاء في:

enfant Manoua HECTER

169,50  
1) Curaflo (S) + 90,00

24,50  
2) STIK Zouma Al  
pt del Antis  
SV SV  
nce cx 3/1/2

194, dh



صيدلية العالية 2 سوالم  
PHARMACIE ALIA 2 SOUALEM  
Dr. Anas BEYGRINE  
Lotissement Alia 2 - Had Soualem  
INPE: 062092416

Dr. RACHOU Loubna  
Lot. Moutlay Thami N°6 Oulfa  
Tél. : 05 22 93 11 25

PHARMACIE AL OULFA  
S. CHALAK Haj Nassar  
Docteur en Pharmacie  
55, Av. Oued Sebou - El Oulfa  
Tél / Fax : 05 22 90 83 45  
CASABLANCA  
INPE: 068000057

Tél : 0522931125 : الهاتف

Lot Mly Thami N° 6 - 1<sup>er</sup> Etage Rond-point George - Oulfa - Casablanca

تجزئة مولاي الهامي رقم 6 الطابق الأول مدار جورج - الألفة - الدار البيضاء

# CuraFlor<sup>®</sup>

## Sachets

LOT : 21244  
PER : 10/2023  
PPC : 169,50 DH

# CuraFlor<sup>®</sup>

## Sachets

Lot: 21244  
A consommer de  
préférence avant le: 10/2023

PPC : 90,00DH

**LOT : 7109**  
**UT. AV : 02-26**  
**P.P.V : 24 DH 50**